



Préambule

publié le 07/10/2009

Le règlement intérieur définit clairement les règles de fonctionnement, ainsi que les droits et obligations de chacun. La loi de l'état s'applique à l'intérieur du Collège. Le Règlement intérieur est un complément de cette loi qui garantit la sécurité et le bien-être de tous.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.